

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mai 2013

---

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 1057)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N ° AC12

présenté par  
M. Durand, rapporteur

-----

### ARTICLE 27 BIS

Dans la deuxième phrase de l'alinéa 10,

après les mots :

« et de culture et des »,

insérer les mots :

« contenus des ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à se référer l'acquisition des contenus des programmes et non des seuls programmes.